

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 349

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 349 12 février 1976
Treizième année
Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard
Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Marie-Rose Ruel

349

Domaine public

Energie : rien n'est gagné !

Kaiseraugst est entré dans l'histoire politique de la Suisse. Pour les uns, événement intolérable dont il faudra à tout prix empêcher le renouvellement. Pour les autres, action exemplaire de résistance collective contre les producteurs d'énergie, tout puissants jusqu'alors.

Certes, l'impact de l'occupation a été grand dans l'opinion publique ; le débat sur l'énergie est maintenant ouvert. L'initiative populaire pour un contrôle démocratique des centrales nucléaires a rencontré un large écho ; elle va aboutir incessamment ; et la loi fédérale sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique est en voie de révision, notamment ses dispositions concernant la procédure d'autorisation.

Mais les négociations entre experts du Département de l'énergie et « occupants » sont au point mort : dialogue de sourds où chacun couche sur ses positions.

Espoir, cependant : le programme ambitieux des producteurs d'électricité — dix centrales en Suisse pour 1985 — est ramené à des proportions plus modestes. Willi Ritschard vient de l'annoncer : Rüthi, Graben, Verbois, Inwil, sont remis dans les tiroirs pour l'instant.

Pourtant, rien n'est encore gagné ! Dans l'esprit des autorités et des responsables de l'industrie énergétique, c'est encore la consommation qui dicte sa loi. Ce crédo est masqué dans sa crudité pour l'instant : deux hivers exceptionnellement doux et la récession économique ont permis de modérer les exigences initiales (de 5 %, les estimations de la demande ont passé à 2,5 % par an pour le proche futur).

Psychologiquement, l'opération est profitable : renoncer provisoirement à la totalité du programme de construction, c'est désamorcer les critiques, et faire passer plus facilement Kaiseraugst et Leibstadt. Et jusqu'en 1980, les discussions pourront aller bon train : nouvel article constitutionnel sur la politique énergétique, initiative po-

pulaire, révision de la loi, rapport de la commission d'experts pour une politique globale de l'énergie...

Deux niveaux donc : celui où l'on parle, où l'on propose, et celui où l'on agit !

L'inventaire des possibilités d'économie d'énergies et la mise sur pied d'un plan à cet effet restent jusqu'à nouvel avis de la première catégorie, platonique si l'on peut dire, et pendant ce temps la construction de nouvelles centrales prend corps et passe dans le domaine de la réalité toute proche.

C'est cet ordre de priorités qu'il s'agit maintenant de renverser ! Willi Ritschard, à plusieurs reprises, a fait allusion aux mesures envisageables pour stabiliser la consommation d'énergie ; fort bien, mais dans les faits ?

Un espoir nous vient des Etats Unis où s'impose un langage compris de tous, celui de l'économie. La production d'énergie par la fission de l'atome se révèle aussi coûteuse que les autres, le prix de l'uranium monte en flèche, le renforcement des mesures de sécurité coûte cher. A tel point que de grandes sociétés qui s'étaient lancées dans la construction de centrales, ont abandonné ce secteur.

Et inutile, dans cette perspective, de camoufler les appétits en ressassant le problème de l'indépendance énergétique du pays : l'énergie nucléaire ne résout rien, elle nous met même à la merci des producteurs d'uranium enrichi, bien moins nombreux que les pays pétroliers.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3/4 : Annexe de l'éditorial : Le business nucléaire ;
p. 5 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz — Point de vue ;
p. 6 : La semaine dans les kiosques alémaniques ;
pp. 6/7 : La presse européenne vers la récession ;
p. 8 : Psychiatrie : les limites institutionnelles.